

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

Ordre du jour - Séance ordinaire du 17 novembre 2025 à 19h

à la salle du conseil au 672, Tenue boulevard Saint-François

- 1. Ouverture de la plénière et constatation du quorum
- 2. Présentation de l'ordre du jour
- 3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 1er octobre 2025
- 4. Période de questions
- 5. Correspondance
 - 5.1 Délivrance du certificat sur le respect de la Langue française
 - 5.2 Fonds d'assurance des municipalités FQM Ristourne 3 844.38\$

6. Administration générale

- 6.1 Présentation et approbation des comptes fournisseurs 793 167.19\$
- 6.2 Formation obligatoire pour les élus Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e)
- 6.3 Adoption d'une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail (PL-42) remplaçant la politique datant du 19 décembre 2018
- 6.4 Adoption d'une politique de gestion des risques psychosociaux
- Avis de motion en vue de l'adoption du règlement n° 304-2025 abrogeant le règlement n° 221-2018 décrétant un emprunt de 32 350\$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunt n° 009-2003, 016-2003, 061-2005, 074-2006 ET 152-2011
- 6.6 Dépôt du projet de règlement n° 304-2025 abrogeant le règlement n° 221-2018 décrétant un emprunt de 32 350\$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunt n° 009-2003, 016-2003, 061-2005, 074-2006 ET 152-2011
- 6.7 Établissement des comités de travail
- 6.8 Comptes de taxes en souffrance Mandat pour recouvrement 2026
- 6.9 Embauche permanente de l'employée n°1315 suivant la période de probation
- 6.10 Autorisation de signatures des comptes et responsable des comptes
- 6.11 Affichage d'un poste de conseillère / conseiller en ressources humaines
- 6.12 Autorisation au procureur de la cour municipale de la MRCAL à signer et autoriser les constats d'infractions en vertu de la règlementation sur les systèmes d'alarme émis pour et au nom de la Municipalité

7. Sécurité publique, sécurité incendie et sécurité civile

7.1 Refacturation RSICHL

8. Travaux publics (voirie municipale)

- 8.1 Embauche Chauffeur-opérateur-journalier poste régulier à temps complet
- 8.2 Embauche 2 chauffeurs-opérateurs-journaliers en déneigement (poste régulier saisonnier)
- 8.3 Embauche Mécanicien, poste régulier à temps complet
- 8.4 Nomination de l'employé n° 3211 à titre de chauffeur-opérateur-journalier de la rétroexcavatrice saison hivernal + Chef d'équipe en déneigement
- 8.5 Nomination de l'employé n° 3212 à titre de responsable des opérations et de l'entretien du Centre de Plein air Urbain + Chef d'équipe
- 8.6 Abrogation de la résolution n° 2021-10-7938 pour intégration d'un patrouilleur 40 heures par semaine à tour de rôle
- 8.7 Nouveau garage municipal Libération de la retenue finale
- 8.8 Transport adapté Dépôt 1er versement 2025
- 8.9 MTQ Permission de voirie et entente d'entretien
- 8.10 Octroi de contrat Approvisionnement en sels de voirie



MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

Ordre du jour - Séance ordinaire du 17 novembre 2025 à 19h

à la salle du conseil au 672, Tenue boulevard Saint-François

9. Hygiène du milieu (aqueduc, égout, matières résiduelles)

9.1 Remplacement du logiciel pour le système d'alarme de l'usine d'eau potable LDÉ

10. Urbanisme et environnement

- 10.1 Demande de report de vacances
- 10.2 Nomination d'un membre citoyen au sein du CCU + Formation
- 10.3 MRC d'Antoine- Labelle Projet d'acquisition d'orthophotos Reporté

11. Santé et bien-être (HLM)

N/A

12. Loisirs et culture

- 12.1 Direction des loisirs Fin d'emploi
- 12.2 MRC d'Antoine-Labelle Signature de l'entente appel public d'œuvre d'art
- 12.3 Embauche préposé aux patinoires secteur LDÉ
- 12.4 Abroger résolution transfert pour mandat projet piste cyclable (20 000 \$)
- 12.5 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations, volet 2.2 » lancé par le ministère de la Culture et des Communications
- 13. Période de questions
- 14. Varia
- 15. Levée de la réunion